

AVIS DES SOCIÉTÉS (*)

COMMUNIQUE DE PRESSE

SOCIETE CARTHAGE CEMENT

Siège Social : Bloc A Lot HSC1-4-3-les Jardins du lac-les berges du lac 2-1053 Tunis

La société CARTHAGE CEMENT, informe ses actionnaires ainsi que le marché financier qu'en date du 06.06.2022, un sit-in ayant bloqué les accès de l'usine a été observé.

Les initiateurs de ce mouvement, à savoir les ouvriers appartenants aux sociétés de sous-traitance opérant pour le compte de CARTHAGE CEMENT, revendiquent l'intégration dans la société.

Les autorités ministérielles et locales sont intervenues en date du 09.06.2022 pour le déblocage de la situation, la levée du sit-in, et la reprise de l'activité ; ce qui fut fait immédiatement.

Cet acte imprévu et en dehors de toute légalité n'a finalement pas impacté significativement les objectifs mensuels et annuels sur lesquelles la société s'est engagée envers ses actionnaires.

(*) Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité